L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Dare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 30 au 31 Mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 42 à 5 h. 54.

Le Dimanche à Roubaix

Sapeurs-pompiers. — N° 303.33.
Police secours. — N° 306.24.
Dendarmerie. — N° 307.25.
Hôtel de Ville. — Fermé, sauf le Bureau de l'Etat Civil, ouvert de 8 à 11 h. 30, pour les naissances et les décès seulement.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Fête des Mères. — A 10 h., au Casino Grande Rue, cérémonie officielle de remise de la médaille de la Famille Française, distribution de primes du Secours National et de douceurs aux enfants.
Bains-douches. — Rue Edouard Anseele, ouverts de 8 à 11 heures.
Pharmacions de garde. — MM. Williot, 37, rue du Vieil Abreuvoir; Deroubaix, 108, rue de Lannoy.
Permanences médicales. — MM. Joseph Charasse, 48, boulevard d'Armentières ; Claude Samsoen, 40 avenue Linné.
Il ne doit être fait appel à l'un de ces praticiens qu'en cas d'absence du médecin de famille ou lorsqu'il y a urgence ou absolue nécessité.
Sports et spectacles. — Voir rubriques spéciales.

Deux Coupe Dunsel 1v Enseig 6e p.) 10.118

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN MYSTÉRIEUX VOL DE 20.000 FRANCS DE TISSUS

M. Jacques Lecomte, 44 ans, directeur de la Société Lecomte et Desprez, en procédant à un contrôle constata la disparition de 17 pièces de tissus qui avaient été entreposées dans le magasin de cette firme. Il affirme que ce vol a dû être commis depuis quelque temps sans qu'il puisse toutefois fixer approximativement la date.

D'autre part, aucune trace d'effraction ne fut relevée soit sur les portes et les fenêtres ce qui laisse supposer que les auteurs de ce vol important qui s'élève à 20.000 frs ont dû faire emploi de fausses clefs. La sûreté enquête.

UN GARÇONNET TOMBE DANS LE CANAL

Le jeune Gilbert Hacquet, 8 ans, écolier, demeurant chez ses parents, Grand'Rue, cour Allart, 1, jouait sur la berge du canal au Quai de Lorient. Soudain, par suite d'un faux-mouvement, il tomba dans l'élement liquide. Fort heureusement, l'accident qui eut lieu à 17 h. 45, fut remarqué par deux braves ouvriers de passage qui n'hésitèrent pas à porter secours au garçonnet.

Il fut rapidement ramené sur la terre ferme et reçut les soins de M. le Docteur Bourey, lequel déclara que son état ne présentait aucun caractère de gravité.

Il a été néanmoins transporté à l'Hôpital « La Fraternité ». Quant aux deux sauveteurs, ils quitterent les lieux sans se faire connaître.

UN BON PETIT GARS

L'écolier André Vanroeckeghem, âgé de 11 ans, en regagnant l'habitation de ses parents, 95, rue de l'épeule, trouva dans cette artère une enveloppe renfermant une somme de 150 frs qu'il s'est empressé de déposer au 3e arrondissement où il fut vivement félicité pour son beau geste de probité.

UN COMMERÇANT DÉBROUILLARD

Commerçant en denrées alimentaires à Rieux-les-Lilliers (P.-de-C.), M. Nestor Caron, 38 ans, vient se fournir en wassingues dans un établissement industriel de la ville.

Afin d'obtenir plus facilement cette precieuse marchandise, il apporte au personnel de l'usine des chaussures neuves. Il fut surpris alors qu'il en était porteur de quatre paires qui ont été saisies.

D'autre part, il fera l'objet de poursuites pour défaut de carte d'acheteur, extension de commerce sans autorisation et vente et achat de marchandises contingentées.

DEUX JEUNES GENS PEU SCRUPULEUX

Depuis quelque temps des lettres anonymes diffamatoire avec tentative d'extorsion de fonds étaient envoyées à des concitoyens.

L'un d'eux, M. Jean Deinstts, 43 ans, gérant, 111, rue de l'Ouest, avertit les services de police et une enquête immédiatement ouverte permit l'identification des coupables. Il s'agit du nommé Roger Rousseaux, 19 ans, chaudronnier, 12, rue de la Chaussée, et Robert Vansingle, 20 ans, employé, 147, rue Pellart, qui ont été laissés en liberté provisoire en attendant la décision du Parquet de Lille, avisé par rapport.

Le troisième convoi de petits Roubaisiens rentre de Suisse demain dimanche

Le 27 janvier, un troisième contingent composé de quatre enfants partait pour la Suisse bénéficier d'un séjour offert par le Cartel Suisse aux enfants victimes de la guerre.

Grâce à cette belle œuvre d'entr'aide, quatre nouveaux petits roubaisiens viennent de profiter d'un agréable séjour en Helvétie et nous reviendront, comme les précédents, enchantés de l'accueil qui leur fut réservé.

On annonce que ces quatre enfants rentreront à Roubaix demain dimanche par le train de Paris lequel arrive en gare de Roubaix à 13 h. 17.

Ils seront remis aux parents par les soins de la Municipalité.

JARDINS OUVRIERS MUNICIPAUX DU NOUVEAU-ROUBAIX

Les jardiniers pères de trois enfants et plus sont invités à se présenter demain, dimanche 31 mai, de 8 h. 30 à 11 h., salle Léon-Marlot, 213, rue Ingres. Se munir des cartes de jardin et de ravitaillement.

Le Conseil Municipal a étudié le budget primitif de 1942

Celui-ci qui atteint la somme de 72.609.987 fr. 30 marque un déficit de 10.828.376 fr. 40 et il sera fait appel à l'État pour le combler ; d'autre part 100 nouveaux centimes additionnels sont créés

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville vendredi, à 18 h., sous la présidence de M. Charles Baudinu, adjoint, faisant fonctions de maire. Avant d'ouvrir la séance, le président rendit un hommage à la mémoire de MM. Henri Thérin, adjoint et César Leman, conseiller récemment décédés.

Puis il fut procédé à l'examen des communications et propositions de l'Administration. Après lecture de quelques réponses de M. le Préfet à des vœux intéressant l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, et les emplois réservés, l'assemblée vota un crédit de 30.000 francs pour l'œuvre du « Repas du Jeudi » aux écoliers nécessiteux. M. Jules Duboipaire, directeur du bureau des écoles, a été nommé régisseur et des avances de 10.000 francs lui seront accordées par M. le Receveur Municipal à la fin de chaque mois sur justifications des dépenses, ce qui lui permettra de régler les fournisseurs.

La grosse question inscrite à l'ordre du jour est la réouverture de la piscine de la rue des Champs, fermée depuis près de deux ans par suite du manque de mazout indispensable au chauffage de cet établissement. Après étude approfondie de cette importante question, il a été jugé impossible d'employer les chaudières installées dans les soutes et de les faire fonctionner au charbon. Afin de pallier à cette grosse difficulté, il a été projeté de procéder à l'acquisition d'un immeuble sis 25, rue de l'Espérance, appartenant aux Hospices de Roubaix. Dans ce bâtiment existe une installation de chaufferie, ce qui éviterait une grosse dépense supplémentaire. Il suffisait de creuser un souterrain permettant de relier l'établissement de bains à cette chaufferie. Cette réalisation entraînerait une dépense de 3.000.000, se décomposant comme eui suivant devis : immeuble, 2.500.000 fr ; dépenses imprevues, 100.000 fr. ; travaux de souterrain et de canalisation, 300.000 fr. Vu les difficultés financieres actuelles, il a été décidé de solliciter de l'Etat une participation de 80 %, c'est-à-dire pour une somme de 2.400.000 fr. Le Conseil a approuvé ce projet sous réserve d'acceptation du Gouvernement, mais il y apportera tout le poids nécessaire pour sa réalisation afin que la pratique du sport de la natation soit reprise le plus tôt possible.

Le budget primitif de 1942 a dû être établi suivant les modifications nouvelles de la loi et a nécessité un important travail des services financiers.

(A suivre).

LES FUNÉRAILLES DE M. CÉSAR LEMAN, CONSEILLER MUNICIPAL

Hier après-midi, ont été célébrées les funérailles de M. César Leman, conseiller municipal, conseiller prud'homme, chevalier de la Légion d'honneur, médaille d'or et diplôme d'honneur du Conseil des prud'hommes, médaille d'argent et diplôme d'honneur du Conseil supérieur du travail, membre de l'œuvre des convalescents nécessiteux de l'hôpital « La Fraternité », décédé dans sa 86e année.

La levée du corps fut faite à l'hôpital. Devant le corbillard étaient portées la plaque de la ville de Roubaix, une plaque de l'œuvre des convalescents nécessiteux, une couronne du Conseil des prud'hommes, des couronnes et gerbes de la famille. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Edouard Vanandruel, président du Comité des convalescents nécessiteux ; Auguste Harpagès, conseiller prud'homme ; Aristide Delobbe, secrétaire du Syndicat textile, et Valentin Vanooteghem, adjoint au maire.

Derrière le char, un appariteur portait un coussin sur lequel étaient épinglés la croix de chevalier de la Légion d'honneur ainsi que l'insigne de conseiller municipal. Puis venaient l'Administration et le Conseil municipal, conduits par M. Charles Bauduin, adjoint, faisant fonctions de maire ; la famille ; une importante délégation de conseillers prud'hommes sous la conduite de M. Albert Duviller, greffier au Tribunal de Commerce ; les chefs des différents services municipaux, ainsi que des délégations de tous ces services.

Parmi l'assistance nombreuse, nous avons remarqué la présence de MM. Lecomte, maire de Wattrelos ; Deborgher adjoint au maire de Tourcoing ; Kléber Sory, président de l'Office des habitations à bon marché ; Henri Verbeurght et Lévin Bailleul, anciens adjoints au maire de Roubaix ; le capitaine Crépin, commandant la compagnie des sapeurs-pompiere ; le capitaine des douanes Fièvet ; Granjon, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Verrier, receveur municipal ; Delcourt, directeur des Etablissements hospitaliers de Roubaix ; Lebrun, directeur des travaux ; Cordonnier, secrétaire général du bureau de bienfaisance, etc...

Au cimetière, un discours fut prononcé par M. Charles Bauduin, qui retraça la carrière du défunt durant un demi-siècle.

AU CONSERVATOIRE

Voici le programme de l'exercice d'élèves des classes de diction et d'art dramatique qui sera donné dimanche 31 mai à 18 h., salle Pierre Destombes, sous la présidence de M. Edouard Demeyer, adjoint au maire.

En première partie, les élèves du cours supérieur de diction et quelques-uns de leurs cadets se produiront dans des œuvres de : La Fontaine, Ronsard, Lamartine, Verhaeren, Rostand, Courteline, Franc Nohain, Francis Jammes, etc... Puis Mlle Paulette Fièvet et M. Eugène Samon seront les interprètes de « La nuit d'août » d'Alfred de Musset.

En seconde partie sera présentée au public et pour la première fois en province : « Souvenir que me veux-tu ? » un acte poétique de Rose Worms-Baretta. Cette œuvre pleine d'un charme douloureux et poignant sera interprétée par Mlle Rithé Segard, entourée de tout l'élément féminin de sa classe. La distribution comportant onze rôles de femmes et avec la petite France Vermeulen du « Petit Monde ».

La spectacle se terminera par « Argent de suite », l'amusante comédie de « Gabriel d'Hervillies » dans laquelle M. Jean Meurisse soutiendra de tout son talent ses jeunes partenaires : M. J.-C. Dewalschs, Roger Deraedt et Daniel Bécourt.

A LA FAMILLE DU PRISONNIER DE GUERRE

Les familles qui n'ont pu obtenir des billets d'entrée pour les séances du 5 juin, sont informées qu'une séance supplémentaire aura lieu le mercredi 3 juin, à 18 h., dans la salle du Casino, Grand Rue, à Roubaix.

Les billets d'entrée pour cette séance peuvent être retirés 8, rue du Château, à Roubaix, les vendredi 29 et samedi 30 mai, toute la journée, ainsi que le dimanche 31 mai, de 10 à 12 heures.

Le Docteur Pierre MARTIN

informe ses Clientèle que son Cabinet médical est transféré, à dater du 24 Mai, 8, rue Bellevue, à LILLE. Autorisation du Conseil Départemental de l'Ordre du 24 Mai

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FINALE DU CHAMPIONNAT DES ÉQUIPES 1B

La finale du championnat sera disputée dimanche prochain et opposera à nouveau l'Excelsior et le Sporting-Club Fivois. Ce dernier ayant accepté très sportivement de disputer cette rencontre sur terrain adverse, ce match important sera joué au Stade Amédée Prouvost au lever de rideau du match Excelsior-Bruay dimanche, à 15 h. 30.

En Coupe Delverre les deux équipes ont battu tous leurs adversaires et c'est par un seul point d'avance (l'Excelsior ayant précédé le match nul à Roubaix), que les Fivois doivent finalement l'emporter. Les jeunes du Crétinier ont donc une revanche à prendre, et le match de dimanche prochain qui sera disputé selon la formule de coupe (au besoin avec prolongations) promet un football de qualité.

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Journée du dimanche 31 mai : Equipe 1 A contre O. I. C. Lillois à 18 h., à Lille. Rendez-vous à 17 h. 15 aux vestiaires de l'O.I.C.L., Stade Victor Boucquey.

Visite médicale. — Tous les joueurs juniors, cadets, jeunes cadets et minimes sont priés de se présenter dimanche matin à partir de 9 h., à la visite médicale, qui a lieu au Parc J. Dubrulle. Cette visite est obligatoire pour tous les moins de 20 ans, en vue de l'établissement des licences pour la saison 1942-43.

ETAT CIVIL

Naissances. — Edmond D'Hellemme, r. de la Paix, 41, cour Guillaume Lefebvre ; Danièle Perent, rue des Arts, 37.

Publications. — Désiré Créteur, gardien de la paix, de Roubaix, et Marie-Louise Houveneghel, mécanicienne, de Billy-Montigny ; René Jacobs, employé, r. Richelieu, 28, et Gilberte Hubert, sténo-dactylographe, de Lille, avenue des Lilas, 2 ; Léopold Goethals, tisserand, r. Charlemagne, 46, et Simonne Piergaerts, pelotonneuse, r. de la Barde-d'Or, cour Thérin, 1 ; Edouard Morel, télégraphiste, rue des Fondeurs, 50, cour Doren, d et Flore Fonteine, s. p., à Roubaix, r. Edouard Anseele, 256.

Décès. — Henri Rawert, 66 ans, rue de l'Alma, 138, cour Verschuere, 2 ; Mathilde Riquier, ép. Haage, 86 ans, boul. de Strasbourg, 7d.

REMERCIEMENTS

LILLE. — Mme MALBRANCK-VANDORME ; Monsieur Claude MALBRANCK et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès en captivité de MONSIEUR

Robert MALBRANCK

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté à l'OBIT ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance. Lille, 101 Boulevard de Strasbourg.

30.607

WASQUEHAL

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

De 9 à 11 h., bureaux de la mairie, état civil et affaires urgentes.

Pharmacien de garde : M. Wasselin, rue de la Vendée.

De 9 à 10 h., permanence de la caisse « La Famille », 1, rue de Roubaix. — De 9 h. à 10 h. 30, Caisse d'épargne de Roubaix, à la mairie (administrateur : M. Jules Ménerd). — A 9 h. 30, entraînement de la section d'athlétisme au stade municipal. — A 10 h. 30, assemblée générale de l'harmonie « La Jeune France », au siège, 8, rue Pasteur. — A 10 h., salle des fêtes de la mairie, fête des mères et réception par l'Administration municipale. — De 10 h. 30 à midi, cours de solfège et d'instruments, au siège de la « Jeune France », rue Pasteur. — A 18 h. 30, salle des fêtes, rue Delerue, matinée récréative (fête des mères). — A 17 h., salle des fêtes, rue Clément-Béthune (Caprean) fête des mères.

MORT POUR LA FRANCE

Le secrétariat général des anciens combattants vient d'adresser à le Mairie de Wasquehal, l'avis officiel de décès du soldat Maurice Hébert, soldat de 1re classe au 100e régiment 1re Cie, mort pour la France le 4 juillet 1940.

Le soldat Hébert, qui était né à Gisors (Eure), le 28 novembre 1909 est mort des suites de ses blessures. Le défunt, qui exerçait la profession de menuisier, était célibataire et était domicilié 4, quai des Canoniers.

Symphonie de Wasquehal. — Ce dimanche, à 8 h., à la salle des fêtes de la mairie, répétition générale.

CROIX

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Pharmacien de garde : M. Fourlinnie, place de la Liberté.

Caisse d'épargne : Opérations de 8 h. à 10 h. 30, salle de l'administration municipale (rez-de-chaussée).

Famille du Prisonnier, 139, boulevard Zola ; permanence dimanche, de 10 à 12 heures.

Fête des Mères : Dimanche, à 10 h., salle municipale des fêtes, Grand Place, remise des diplômes aux mères décorées.

Médaillés du travail : A 15 h., salle municipale des fêtes, Grand Place, assemblée et remise des diplômes.

Bibliothèque moderne : De 9 à 12 h., permanence, 14, rue Jean-Jaurès.

UNE SÉRIE DE VOLS

DES COURROIES DISPARAISSENT

M. Emile Ranson, artisan mécanicien, en résidence dans l'Aisne et domicilié 215, rue de la Mackellerie a déposé une plainte pour vol de courroie commis dans son atelier situé à la même adresse. Le montant du vol s'élève à 3.000 francs.

UN CAMBRIOLAGE DANS UNE MAISON

M. Jean Carrissimo, 41 ans, avenue des Acacias, 24, a constaté hier matin que des voleurs s'étaient introduits chez lui en passant par une porte donnant sur le jardin et non verrouillée. Les malfaiteurs ont fait main basse sur une somme de 400 fr. qui se trouvait dans une boîte en fer restée sur la table de la cuisine ; dans la cave ils ont enlevé 20 kg. de haricots, 10 kg. de farine, quelques kilos de café national et 8 kg. de sucre le tout d'une valeur de 2.000 fr. Une enquête est ouverte.

VOL DE DEUX PERSIENNES

Deux persiennes ont été enlevées à l'immeuble, 27, rue de Lille, appartenant à M. Ghesquière, 27, rue des Jardins. Préjudice : 1.000 fr.

ET D'UNE BICYCLETTE

La bicyclette de M. Marcel Delplace, 51 ans, manœuvre, rue Jules Guesde 248, à Hem, garée à la CIMA, a été volée hier vers 13 h. Le vélo avait une valeur de 2.500 fr.

Les trottoirs sont réservés aux piétons. — Pour avoir circulé sur un trottoir de l'avenue Le Nôtre, M. Michel Losfeld, manœuvre à Mouscron a été l'objet d'un procès-verbal.

Union des Familles Nombreuses. — Les membres du comité et les adhérents de la section de Croix sont invités à assister aux différentes cérémonies qui auront lieu dimanche à l'occasion de la Fête des Mères.

Etat Civil. — Publication de mariage. — Odemer Georges, secrétaire-comptable à Amiens et Dubois Andrée, s. p., rue Claude Bernard, 40.

WATTRELOS

Trop de blé. — Procès-verbal a été dressé à charge de Leus Julien, 17 ans, demeurant à Oordegem (B.), qui a été trouvé porteur de 25 kgs de blé.

LEERS

Un garçonnet tombe d'une balançoire et se fracture une jambe

Mardi, dans l'après-midi, le jeune Dumortier Henri, 14 ans, domicilié à Leers, place Sadi-Carnot, 8, jouait sur une balançoire installée dans la cour de son habitation, se livrait avec entrain à son oscillation. Par le frottement continuel de la corde d'attache sur un support, celle-ci, s'usant progressivement, finit par se rompre et provoquer ainsi la chute du malheureux garçonnet qui vint s'abattre lourdement sur le sol.

Percevant des cris de douleurs, son père se precipita à son secours et le releva grièvement blessé à la jambe.

Un docteur, mandé d'urgence, constata une double fracture du membre et prescrivit son admission immédiate dans une clinique pour réduction de celle-ci.

Mutilés et invalides du travail. — Permanence au Foyer populaire, dimanche, de 11 h. à midi.

Caisse d'épargne. — La succursale de la Caisse d'épargne sera ouverte, à la mairie, le dimanche 31 mai, de 9 à 10 h. 30.

Administrateur de service : M. Robert Cauchies.

HEM

DON AUX COMMUNIANTS ENFANTS DE PRISONNIERS

L'Amicale des Prisonniers libérés a décidé d'offrir un cadeau intéressant aux enfants de prisonnière ayant fait leur communion solennelle en 1942. Les parents sont invités à se présenter, munis d'une pièce justificative, à la permanence, 327, rue Jules-Guesde, le dimanche 31 Mai, de 10 h. 30 à 12 h.

HALLUIN

LE DIMANCHE

Pharmacien de service. — M. Emile Greye, place de l'Eglise.

Etat civil. — Ouvert de 9 h. 30 à 11 heures.

Bains municipaux (rue de Lille). — Ouverts de 8 h. à 11 h. 30

Union des Familles nombreuses. — Dans chaque paroisse de la ville, grand messe solennelle en l'honneur des mères.

Amicale des Prisonniers. — A 11 h., salle du Café des « Vieux Amis », réunion générale.

Amicale des Anciens Combattants. (U. N. C.). — Au Café Six, place de l'Eglise, de 10 h. 30 à 12 h., permanence.

La Fête des Mères. — A 18 h., salle de l'usine du caoutchouc, 1, chemin de Neuville (entrée carrière du Moulin), fête familiale, ouverte à tous, en l'honneur des Mères.

BOUSBECQUE

Les mères à l'honneur

Dans la promotion du 13 mai nous recevons avec plaisir, pour notre localité les noms de 10 mères de famille.

Médaille d'Or : Mme Balon-Attout Emilie ; Mme Delmotte-Dhoiane Jeanne.

Médaille d'Argent : Mme Soen-Gadeyne Marthe ; Mme Haquette-Rembry Euphémie.

Médaille de Bronze : Mme Delbecqus-Delahaye Agnès ; Mme Fares-Cstry Maria ; Mme Richary-Lablon Denise ; Mme Vandenbussche-Verbèke Emma ; Mme Vandewoestyne-Lesaffre Philomène ; Mme Verbèke-Billiet Marie.

Une réception aura lieu, en leur honneur à la Mairie, dimanche à 11 heures. Au cours de la même cérémonie seront également remis les diplômes aux mères de famille ayant fait l'objet de la promotion du 15 novembre 1941 :

Médaille d'Or : Mme Lecomte-Crépel ; Mme Richart-Sellier.

Médaille d'Argent : Mme Hasbroucq-Rembry ; Mme Vanoverberghe-Vantroostenberghe Claire.

Médaille de Bronze : Mme Bernard-Dhalluin Maria ; Mme Denaweth-Lava Blanche ; Mme Deporter-Haquette Marie ; Mme Haquette-Dendievel Hélène ; Mme Houssy-Plantefèves Marie ; Mme Olivier-Desreumaux Clara ; Mme Vandenboeve-Comptdaer Léa.

BONDUES

FÊTE DES MÈRES

A 10 h., service religieux, lors du service religieux, l'Harmonie Municipale exécutera un concert.

A 11 h., réception par la Délégation spéciale, des présidents des différentes sociétés. Un vin d'honneur sera offert à toutes les mères de la commune. La Musique Municipale prêtera son concours.

A 18 h. 30, un spectacle sera donné dans la salle des Ecoles publiques en l'honneur des mères et de leur famille.

A l'issus du concert, quelques récompenses en espèces, offertes par le Secours National, seront distribuées aux mères par M. Hanns, président des Familles nombreuses. Du chocolat sera offert aux enfants au-dessous de 16 ans par M. Fréaux délégué au Secours National et des bonbons ainsi qu'une surprise, seront distribués à ces enfants par la Délégation spéciale.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La Fête des Mères

La Fête des Mères sera célébrée ce dimanche 31. En voici le programme :

A 9 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse, et à 10 h., en l'église Saint-Quirin, messe.

A 11 h., en la salle de l'école libre des filles, remise officielle des diplômes et médailles de la Famille française sur vingt-six mères médaillées, promotion du 13 mai 1942.

Après la remise des médailles et divers dons du Secoure national tombola.

MOUVAUX

LA JOURNÉE DES MÈRES

A l'occasion de la fête des mères les nouvelles promues seront reçues, au cours d'une réception officielle, qui aura lieu à l'hôtel de ville, à 15 heures.

Un vin d'honneur leur sera servi et des fleurs seront remises aux décorées.

Après la remise des diplômes, les mères émargeront au livre d'or.

Les chaussées et trottoirs interdits. — M. Warin Jean, 25 ans, commerçant, demeurant 39, rue du Quai, à La Madeleine, qui circulait à bicyclette sur la chaussée centrale du boulevard de la Marne, et Mlle Dhaubonot Odette, 22 ans, couturière, demeurant 14, rue des Francs, à Tourcoing, qui circulait à bicyclette sur le trottoir de la rue de Tourcoing, se sont vu gratifier d'un procès-verbal par les soins de la police locale.

Caisse d'épargne. — Le bureau de la Caisse d'épargne sera ouvert, dimanche 31 mai, de 10 à 11 h., pour toutes opérations. Administrateur : M. Henri Lagache.

LES DÉTOURNEMENTS du BANQUIER TOURQUENNOIS VANHOUTTE ÉVOQUÉS DEVANT LA COUR D'APPEL

Son complice, le remisier parisien Lazare Patusset a été condamné à 2 ans de prison

La banque Vanhoutte, de Tourcoing, n'était pas un de ces établissements de crédit qui en imposent par le pignon qu'ils ont sur rue. Ses bureaux étaient installés dans l'appartement du directeur et la banque limitait le champ de ses opérations à des ventes ou des achats de titres. La nouvelle, en 1936, de sa déconfiture, n'étonna que quelques clients naïfs.

Vanhoutte confondait les fonds de ceux-ci avec son propre patrimoine et dilapidait le tout dans des spéculations malheureuses.

Il était aidé dans cette tâche par le remisier parisien Lazare Patusset, un vieux bourlecottier traînant les guêtres depuis cinquante ans dans les milieux financiers de la capitale et n'hésitant pas, à l'occasion, à émettre un chèque sans provision.

Ensemble, ils détournèrent des sommes d'un montant global de 500.000 fr. Vanhoutte, volant de ses propres ailes, c'est le cas de le dire, arrondit à un million le montant des détournements.

Les victimes furent pour la plupart des médecins : les docteurs Dupré, Even, Faidherbe, Mme Harlet, etc., de Roubaix et de Tourcoing.

Vanhoutte était mobilisé quand les faits furent appelés devant le tribunal. Aujourd'hui, il n'a pas donné signe de vie.

Aussi la sévérité de la loi ne s'est-elle exercée qu'au détriment de Patusset que les juges lillois condamnèrent à quatre ans de prison et 4.000 francs d'amende.

Le vieux remisier parisien a un certain genre « vieux beau », mais les restrictions d'ordre alimentaire qui sévissent à la prison, plus que partout ailleurs, lui ont quelque peu décomposé le visage.

Patusset conteste avoir été l'alter ego de Vanhoutte. « Je me bornais fait-il entendre à M. Dautet, président de la troisième chambre des appels correctionnels, à exécuter fidèlement les ordres qu'il me donnait. »

Le président note que dans ces conditions, ses courtages n'auraient jamais dû lui rapporter plus de trois milliers de francs par mois. Or, durant plus d'une année, Patusset émargea à la caisse de Vanhoutte, mensuellement, pour une somme de l'ordre de 10.000 francs.

Le ton de la correspondance échangée par les deux hommes prouve aussi qu'il s'agissait d'associés.

Patusset affirme, pour sa défense, qu'il tenait Vanhoutte pour un homme sérieux, d'une situation aisée. Il était bien considéré sur la Place de Paris, mais il n'y avait malheureusement qu'une façade qui s'écroula.

Me BRIET, de Paris, a plaidé pour Patusset, tandis que Me JARDEL soutenait les intérêts de la partie civile.

La Cour a réduit la sanction pénale à deux ans de prison et 500 francs d'amende.

LES SPECTACLES

A ROUBAIX

COLISÉE

Sem. 7 h. 30 - Dim. 3 h., 5 h. 30, 8 h. Lundi : 3 heures (Soirée relâche)

JEUDI : Except. Soirée 7 h. 30

DU SENTIMENT + DU RIRE + DU SPORT = 1 h. 30 de plaisir

En 1re partie : ILES DE RÊVE Iles merveilleuses du Pacifique devenues des lieux tragiques

LES ACTUALITÉS

Location ouverte à partir de 15 heures

2.500

Grand Théâtre de Roubaix

Dimanche 31 mai, mat. 15 h. 30

Les Saltimbanques

avec les MARINOS dans leur numéro de force TARZAN et sa Compagne

A noter que le jeune Jacques LEMONNIER, revenu de captivité, chantera le rôle d'André.

Location comme d'usage au Café du Théâtre - Téléphone 340-09

8.503

ALCAZAR Rue de Tourcoing — ROUBAIX —

Sem. 7 h. 30. Dim. 3 h. 30, 8 h. 15. 8 h.

Un beau film comique

LA FAMILLE DURATON

2503

MAISON DES TRAMWAYS

Sam. 7 h. 30 - Dim. 2.30, 5 h. 15, 8 h.

Geby MORLAY • Jules BERRY dans

UN DÉJEUNER DE SOLEIL

Un film gai, jeune, pétillant

Première partie variée -:- Actualités

2506

A WATTRELOS

CRÉTINIER - PALACE

SAMEDI 7 h. 15 — DIMANCHE, LUNDI 5 h., 7 h. 15 — JEUDI 3 h.

ACTUALITÉS MONDIALES — PREMIÈRE PARTIE

Charles Vanel, Albert Préjean, Genchita Mentenegro, et Dits Paris

L'OR DU CRISTOBAL

Location de 10 à 12 h. La semaine prach. : UNE FEMME SANS PASSÉ

30.592

FAMILIA Samedi 7 heures Dim. : 5 h., 5 h., 7 h. 45

Lundi 5 h. et 7 h. — Jeudi 3 h.

Jules BERRY - CARETTE

LA FAMILLE DURATON

un excellent film comique

avec MOSL-NOEL

COURT SUJET — ACTUALITÉS

30.590

A TOURCOING

CENTRAL CINÉ

Un grand film historique

Le célèbre acteur Smit Jennings dans une incomparable production

LE PRÉSIDENT KRUGER

(Actualités) - SAMEDI 7 heures

DIMANCHE 5 h. 30 - 8 h. 30 - 9 h. 30

LUNDI : 3 heures et 7 heures

Locat. ouv. Dimanche de 6 h. à 18 h.

A FLERS

Palace - Sam. Lun. 7 h. 30. Dim. 3, 7 h. Actualités - L. Baroux, J. Tissier de

CHÈQUE au PORTEUR

30.604

RIALTO

Samedi 7 h. 30 - Dim. 3 h. 30, 5 h. 15, 8 h. - Lundi 3 h., 7 h. 30 - Jeudi 3 h.

Actualités — MARIS STUART

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.55) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

Le Dimanche à Tourcoing

Pompiers : Numéro d'appel : 6.13.
Dendarmerie : Numéro d'appel : 3.01.
Police secours : Numéro d'appel : 4.50.
Hôtel de Ville : Fermé, sauf le bureau de l'Etat Civil, ouvert au public de 8 h. à 12 h., pour les déclarations de naissances et décès seulement.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Bains municipaux. — Rue du Printemps : ouverts au public de 8 h. à 11 h., piscines et baignoires.
Pharmacions de garde. — MM. Léveillé, 9 rue de l'Hôtel de Ville et Coureur, 151, rue de Mouvaux.
Sports et spectacles. — Voir rubriques spéciales.

Le paiement des soupes populaires

Les personnes en possession de cartes de soupe de couleur chamois et portant les numéros allant de 2.000 à 12.000, munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 6 juin (c'est-à-dire avec la 36e semaine de la dite carte) devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 fr. afférent à la quinzaine du 8 au 20 juin 1942 :

Le lundi 1er juin, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue du Drapon, 33 bis, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2, de la Blanche-Porte, 4 ; du Flocon, 62 ; du Bois, 83 ; du Drapon, 33 ; de la Fin-de-la-Guerre, 107, et du Flocon, 121.

Le mardi 2 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue Houchard, 101 (entrée rue de la Baille), les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues St-Blaise, 20 ; de la Latte, 226 ; Houchard, 101 ; Varsovie, 130 ; Montalembert, 18 ; du Pont du Neuville, 132, et de l'Ermitage.

Le mercredi 2, de 8 h. 30 à 11 h. 30 à l'école de garçons de la rue Lhomond, 27, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues Lhomond, 27 ; Molière, 9, et du Blanc-Seau, 27.

Le mercredi 2, de 14 h. 30 à 17 h. 30, à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin, 229, les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des places de la Croix-Rouge et Albert-Thomas.

Le mercredi 2, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze les cartes chamois ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Piats, 130 ; du Calvaire, 52 ; du Commandant-Driant, 20 ; du Virolois, 17 ; de l'Epidème, 21 ; de Menin, 51, et du boulevard de l'Egalité, 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du payement de la cotisation de 15 francs sus-indiquée.

Le présent avis ne concerne pas les vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de l'assistance obligatoire, ni les vieux travailleurs titulaires de l'allocation-retraite.

Les funérailles de M. Jules FLAMENT

Ce matin, à 10 h. 15, en l'église Notre-Dame, ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Jules-Flament, président du Groupe des Anciens Combattants et des Médaillés du Blanc-Four, et vice-président de la Société d'Horticulture.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jacques Masurel, adjoint au maire, administrateur des Etablissements Masurel frères ; André Mathon-Trentesaux, président d'honneur de la Société d'Horticulture ; Albert Deschamps, des Directeurs commerciaux de la Région du Nord ; Albert Agachs, ami personnel du défunt ; Adolphe Duquesnoy, de la Brasserie du Virolois, et Emile Six, président des Combattants et des Médaillés du Blanc-Four.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué la présence de M. Paul Ballois, président de la Société d'Horticulture, conduisant une délégation, et une autre délégation des Etablissements Masurel.

A l'issue de la cérémonie religieuse des discours furent prononcés par MM. Jacques Masurel et André Mathon-Trentesaux, qui retracèrent la vie toute de travail et de dévouement du défunt. L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière communal.

RONCQ

UNE GRANDE FÊTE FAMILIALE

Les familles et tout spécialement les mamans de Roncq-Centre et du Blanc-Four et les enfants âgés de moins de 14 ans, sont cordialement invités à la Fête des Mères, qui se déroulera dimanche 31, à 18 h., dans une salle de la manufacture de draperies de Roncq. Rappelons que les enfants recevront des friandises et il sera tiré entre toutes les mères présentes une grande et importante tombola gratuite.

Des places seront réservées aux mamans qui seront décorées et aux mamans lauréates du Secours national et du comité départemental de la famille ayant reçu convocations.

Rendez-vous de toutes les familles à 15 h. 45, la fête commencera à 16 heures.

Un gâter